

## Bonjour, que pensez-vous de mon site de droit ?

Par **toto2**, le **25/09/2009** à **21:06**

Bonjour, que pensez-vous de mon site de droit (en construction) ? :

[b:rdbypd9e][Edit de Jeeecy : le lien du site est inutile dès lors que son contenu est inexistant][b:rdbypd9e]

Par **mathou**, le **25/09/2009** à **21:34**

Bonjour,

En tant que modératrice et membre de l'association, je ne trouve pas très courtois de votre part de poster une publicité sauvage sur le forum sans avoir demandé la permission...

Maintenant, sur le concept, c'est assez délicat. Il n'y a pas de personnes " fortes en droit ". Il y a des étudiants, des enseignants et des praticiens, avec pour certains des monopoles interdisant aux autres de donner des conseils juridiques.

Si vous visez un public d'étudiants en droit, il existe déjà des sites très complets sur le sujet, généralistes ou spécialisés par matières. Et il est peu probable qu'une seule personne puisse gérer un site entier vu l'importance de la matière et son actualité.

Enfin à titre personnel je ne suis pas intéressée !)

Par **Camille**, le **26/09/2009** à **06:51**

Bonjour,

[quote="mathou":3e7w4a76]

En tant que modératrice et membre de l'association, je ne trouve pas très courtois de votre part de poster une publicité sauvage sur le forum sans avoir demandé la permission...

[/quote:3e7w4a76]

[quote="toto2":3e7w4a76]Bonjour, que pensez-vous de mon site de droit (en construction) ? :

[/quote:3e7w4a76]

Euh... j'en pense qu'il va falloir que je demande la permission à la modératrice pour dire ce que j'en pense...

[roll: not found or type unknown]

Par **nicomando**, le **27/09/2009** à **10:20**

Effectivement je doute que vous arriviez à le faire fonctionner seul.  
De plus je suis persuader que les réponses que vous donnerez aux questions que vous posez dans la première rubrique seront très incomplète ce sera donc un site de plus à mettre dans la corbeille d'internet.

Par **Camille**, le **27/09/2009** à **14:33**

Bonjour,

[quote="nicomando":5cz0uz9p]Effectivement je doute que vous arriviez à le faire fonctionner seul.

De plus je suis persuader que les réponses que vous donnerez aux questions que vous posez dans la première rubrique seront très incomplète ce sera donc un site de plus à mettre dans la corbeille d'internet.[/quote:5cz0uz9p]

Euh, si j'ai tout bien suivi la teneur du texte en page d'accueil, ça ressemble surtout à un "appel du pied" à quelqu'un de "compétent en droit", ce qui n'est manifestement pas le cas de toto2, c'est lui-même qui le dit, pour s'en faire une intéressante activité lucrative, vu que 80% du message tourne autour de cette motivation, avec même la répartition des gains...  
:ymparty:

Image not found or type unknown

Par **Morsula**, le **06/10/2009** à **10:05**

Bonjour,

Deux remarques :

- ce n'est pas la section 

- le design du site est à ch\*\*\* 

Par **Olivier**, le **07/10/2009** à **09:27**

Effectivement je corrobore l'avis de Mathou, ce n'est pas très délicat de venir faire sa pub chez les autres sans leur demander l'autorisation par mail au préalable...